

18 mars 2014 | par AFP

Grand Paris : Eiffage et Razel Bec choisis pour une partie du prolongement de la ligne 14

La RATP a annoncé le 17 mars 2014 avoir retenu le groupement Eiffage TP/Razel Bec pour effectuer les travaux de génie civil du premier tronçon de prolongement de la ligne 14 du métro parisien, qui marquera le début des travaux du Grand Paris.

Le conseil d'administration de la RATP, réuni le 14 mars, a choisi le groupement formé par les deux entreprises, pour les travaux de génie civil du prolongement de la ligne 14 du métro parisien au nord, entre Saint-Lazare et Porte de Clichy. Le montant du contrat est de 219 millions d'euros.

"Ce contrat marquera le début effectif des travaux du Grand Paris, dont la ligne 14 du métro constituera la colonne vertébrale. Il correspond aux travaux de génie civil permettant de réaliser un premier tronçon du tunnel ainsi que les deux premières stations du prolongement de la ligne 14", commente la RATP dans un communiqué.

La Régie est le maître d'ouvrage des prolongements de métro et, dans ce cas-là, en partage la responsabilité avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif).

Selon le transporteur, le prolongement de la ligne 14 permettra de décharger la ligne 13, saturée, d'environ un quart de ses voyageurs. Ce tronçon doit être mis en service en 2017. En 2027, la ligne 14 devrait relier l'aéroport d'Orly au sud de Paris, à Saint-Denis Pleyel au nord.

En direct des réseaux | Urbain